

convenir à tous les députés. Je lui signale qu'il pourrait tenir compte des députés des autres groupes ethniques quand il s'agit de nominations au cabinet. Je pense au député de Parkdale (M. Haidasz), par exemple. Depuis combien de temps siège-t-il à la Chambre? Il est député depuis 1953. Que voulez-vous de plus, monsieur l'Orateur? C'est un homme compétent, peut-on demander davantage? Il parle l'anglais, le français et le polonais, est consciencieux en tout. Cependant, il ne se conforme pas à l'attitude du premier ministre. D'après moi, il faut considérer l'attitude du premier ministre comme anti-ethnique. C'est ainsi que je vois la situation. Il ne s'est jamais montré disposé à nommer des membres de certains groupes ethniques au cabinet ou à d'autres postes. Il n'a jamais jugé que l'élément allogène avait les qualités nécessaires. Je dois dire ces choses, monsieur l'Orateur, car le temps dont je dispose à la Chambre est limité et je tiens à dire ce que j'ai à dire pendant que j'ai la parole.

M. D. R. Tolmie (Welland): Monsieur l'Orateur, avant de parler du budget proprement dit, il y aurait lieu, je crois, de prendre quelques minutes pour passer en revue quelques-unes des solides réalisations du gouvernement dans le domaine économique, qui ont apporté des bienfaits énormes à des millions de Canadiens.

L'hon. M. Dinsdale: Des bienfaits comme le chômage et l'inflation. Le discours du député ne devrait durer qu'une ou deux minutes.

M. Tolmie: Je crois qu'en se préoccupant du chômage et de l'inflation et s'en attachant à critiquer, parfois abusivement et immodérément, la politique économique du gouvernement, on n'a pas assez fait connaître au public le réel souci qu'a le gouvernement du bien des Canadiens. On a présenté le gouvernement comme un ogre sans cœur qui a jeté dans un geste mécanique et rigide et sans nécessité des milliers de Canadiens au chômage, avec toute la misère et la souffrance que cela comporte, dans une vaine lutte contre l'inflation. Certains essaient délibérément de créer l'image d'un gouvernement arrogant et impitoyable, fonctionnant avec une froide précision mais sans compassion pour les Canadiens. Cette appréciation de la politique économique du gouvernement est d'une fausseté criante.

Qu'en est-il en réalité? Quel est le bilan du gouvernement sur le plan économique? Quelles sont les preuves de ce manque flagrant de compassion et mansuétude envers les personnes à faible revenu? Je n'ai pas le temps de dresser la liste des réalisations du gouvernement, mais il est un certain nombre de faits qui réduisent à néant les descriptions injustes que l'on a données de ce gouvernement, et qui prouvent, au contraire, qu'en quelques années ce gouvernement s'est peut-être davantage préoccupé du bien-être de la masse des Canadiens qu'aucun autre gouvernement depuis la Confédération.

Aurions-nous peut-être déjà oublié ce que ce gouvernement a fait pour les anciens combattants? Les députés auraient-ils oublié que le Canada et la France sont les deux seuls pays qui ont des ministères des affaires des anciens combattants? Il me semble qu'il y a été fait allusion dans des discours précédents. Les pensions d'invalidité ont été augmentées récemment de 10 p. 100, et les pensions elles-mêmes de 15 p. 100.

[M. Korchinski.]

Aurions-nous perdu de vue ce que fait ce gouvernement dans le domaine du logement? Les prêts au logement ont été augmentés et rendus plus accessibles aux personnes à faible revenu. Un effort concerté a été déployé pour mettre à la disposition du public des habitations à bon marché. Un programme spécial de logements à prix modiques de l'ordre de 200 millions de dollars est entré en vigueur et l'apport fédéral dans ce domaine a maintenant dépassé le million de dollars. C'est certainement un témoignage de préoccupation à l'égard du peuple canadien. Nous pouvons certainement faire beaucoup plus, et nous nous en rendons compte. Toutefois, le gouvernement est au courant du besoin essentiel de logements et révisé continuellement ses politiques pour essayer de les améliorer et de mettre en œuvre les mesures qui seront le plus à même d'aider les Canadiens dans ce domaine.

Avons-nous oublié, par exemple, ce qu'a fait récemment le gouvernement pour les chômeurs en faisant adopter la loi sur l'assurance-chômage? Cette assurance sera universelle. Les taux de prestations seront grandement augmentés, avec un plafond de \$100 par semaine. Ceux qui subissent une perte de revenu pour des raisons de maladie, de grossesse ou de mise à la retraite pourront également se prévaloir des prestations.

Que dire des citoyens âgés? Le gouvernement les a-t-il oubliés? Il a récemment augmenté le supplément garanti des pensionnés célibataires dans le besoin en le portant de \$105 à \$135 par mois; il peut atteindre \$225 par mois dans le cas des pensionnés mariés. Je crois toutefois que le gouvernement devrait envisager d'augmenter la pension fixe de \$80 par mois et la pension de base devrait certainement comprendre un redressement équitable pour tenir compte du coût de la vie.

Et la jeunesse qui cherche du travail pour l'été? Je comprends qu'on ait critiqué le programme d'été d'aide à la jeunesse, mais il n'en reste pas moins que le gouvernement a inauguré un programme, qu'il a agi promptement en vue de parer à une situation d'urgence. Bien sûr des erreurs ont été commises, mais dans l'ensemble les résultats sont bons et ce programme fournit du travail et redonne de l'espoir à des milliers de jeunes Canadiens. Le principal programme intéressant les étudiants, un projet de 58 millions de dollars, somme qui a depuis été accrue, doit assurer à près de un million d'étudiants un travail utile, leur permettre de voyager ou de se livrer à d'autres activités durant la saison estivale.

Et que dire du consommateur? Le gouvernement s'est-il désintéressé de son sort? Les amendements à la loi sur les lettres de change renferment pour la première fois des dispositions pour assurer l'aide légale quand une société de financement poursuit pour défaut de paiement quand le vendeur initial des biens a manqué à ses engagements. Un projet de loi sur l'emballage et l'étiquetage vise à faciliter le choix des produits offerts au consommateur en le renseignant mieux et lui supprimant tout ce qui prête à confusion. Les dispositions du bill réglementent les emballages et leurs dimensions trop nombreuses qui tendent à créer la confusion chez le consommateur ou à le tromper. Le projet de loi sur les poids et mesures et la loi sur les produits dangereux protégeront encore plus le consommateur. Toutes ces mesures prouvent notre vif souci envers la santé et le